L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 20 MAI 1886. 59me Année

Dufour & Douaet.
Propriétaires Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 20 MAI 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour nos petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Hecy & O'Connor, à la Bourse d'encan St-Charles, terrain splendide dans les limites de la ville, l'habitation Hopkins, à la jonction de la route du Pontchartrain et Gentilly, terre très élevée, pour un long crédit.

Par B. Onorato, au coin des rues Peter et Bourbon, 23 magnifiques chevaux (en bon état et d'une excellente taille), 1 buggy, 1 waggon à ressorts, selles et harnais, etc., etc., en lots à la connaissance des acquéreurs pour cause de départ.

Le rôle de l'Angleterre.

Il faut convenir qu'à l'intérieur comme à l'extérieur, l'Angleterre joue, depuis quelque temps, un vilain rôle. Sa conduite à l'égard de la Grèce, d'un côté, à l'égard de l'Irlande, de l'autre, a pris un caractère étroitement égoïste, odieux, qui révolte toutes les consciences honnêtes; et elle mêle à tous ses actes une affectation de philanthropie, d'humanitarisme qui vous écœure. Ce que l'on nous raconte des menées des adversaires des réformes proposées par M. Gladstone est véritablement incroyable de la part de gens qui se posent comme les champions de la civilisation chrétienne et vantent sans cesse leur libéralisme. Rien ne leur coûte pour empêcher les malheureux Irlandais de conquérir un peu de liberté, de pouvoir se gouverner eux-mêmes. Ils vont jusqu'à soulever la guerre civile au cœur même de l'Irlande. Dans ce pays, le plus catholique peut-être, qu'il y ait sur le globe, il se trouve une province—l'Ulster—qui est en majorité protestante. C'est là pour eux qu'est toute l'Irlande; ils excitent les Orangistes à la révolte contre leurs compatriotes; à la rigueur, ils les y exciteraient contre l'Angleterre, si les Communes s'avisaient de leur donner l'autonomie. On ne se fait pas à l'idée de populations qui, ayant longtemps gémi dans l'oppression et la misère, s'insurgeraient contre ceux qui leur offriraient un peu d'indépendance et les moyens de reconquérir le bien-être. C'est, pourtant, l'étrange spectacle qu'offrent, en Irlande, les habitants de l'Ulster.

M. Michael Davitt a dit, dernièrement, d'eux : "Ce ne sont pas des Irlandais; ce sont des Anglais et des Ecossais qui sont venus s'établir parmi nous et ils voudraient nous empêcher de nous gouverner comme nous l'entendons! ils n'y réussiront pas. Nous en aurons bientôt fini avec cette poignée de bourgeois étrangers."

Si l'on pouvait douter, un seul instant, de leur véritable nationalité, leur conduite dans la crise actuelle suffirait pour éclairer les esprits. Ils agissent, en effet, comme les pires ennemis de l'Irlande, ils font chorus avec leurs compatriotes, les Anglais, contre le pays dont ils profitent, depuis qu'ils y sont établis.

S'ils avaient la majorité dans leur province, passe encore, mais il n'en est rien. Sur neuf comtés, cinq ont envoyé des représentants Nationalistes à la chambre des Communes; un seul a fait sortir du scrutin une délégation Loyaliste. Il n'est pas jusqu'à Londonderry et à Armagh, le foyer de l'Orangisme, qui n'aient élu des Nationalistes. En fait, l'Ulster est représenté au Parlement par dix-sept autonomistes, contre seize conservateurs, et il ne forme qu'un coin de l'Irlande qui, tout entière, réclame le droit de se gouverner elle-même et acclame M. Parnell ainsi que sa fidèle phalange.

Voici un fait qui exprime bien le dépit qu'éprouvent les Anglais de voir leurs voisins échapper à leur joug de fer. On sait que les adversaires de M. Gladstone affectent de considérer l'Irlande comme instatuble, comme rêvant une séparation complète. Un d'eux, s'avisait, il y a quelques jours, d'interpeller, directement, M. Parnell, comptant le mettre au pied du mur et le forcer à une réponse qui serait la condamnation de l'œuvre du premier ministre. "Vous contenteriez-vous de ces réformes ?" s'écriait-il. "Oui! fit, sans hésiter, le chef du parti nationaliste. Cette parole, sortie de la bouche de l'homme qui tient, en ce moment, toute l'Irlande dans sa main, ne souffrait pas de réplique; elle signifiait que l'adoption des mesures proposées par M. Gladstone doit, en mettant un terme à l'épouvantable régime sous lequel gémit la malheureuse île, y apaiser toutes les troubles, y offrir une nouvelle ère de prospérité. C'étaient les "conservateurs" et les faux libéraux qui semblaient devoir être réduits au silence. La réponse de M. Parnell fut, au contraire, le signal d'un tumulte scandaleux. Mieux vaut, pour les politiciens anglais, l'Irlande livrée au pillage et à l'incendie; mieux valent la misère et la faim dévorant cette infortunée population, que de lui accorder un peu de liberté, que de lui rendre un peu de l'aisance à laquelle elle a droit.

Voilà comment on envisage les choses chez le plus humanitaire de tous les peuples. On y organise des milices auxquelles on envoie des armes, des canons, et l'on prête ses propres officiers. A l'extérieur, même déplorable spectacle. Il y a, dans l'Europe orientale, une seule nation capable de figurer avec honneur au milieu des autres puissances. Elle est brave, énergique, active, commerçante. Depuis qu'on lui a donné l'indépendance, elle se relève rapidement de l'abîme de misère où l'avait plongée l'oppression musulmane. La chrétienne Europe peut frémissant regarder son œuvre; elle n'a pas à s'en rougir, elle doit la trouver bonne.

Eh bien, c'est contre cette nation que s'acharnent les Anglais, parce qu'elle gêne leurs ambitions, parce qu'elle est un obstacle à ce qu'ils s'emparent de la Crète, parce qu'elle a de l'avenir, parce qu'il ne convient pas aux intérêts de la Grande Bretagne qu'un Orient, ancien peuple fasse preuve de vitalité.

La politique anglaise n'est plus chrétienne, elle est musulmane, et nous avons le regret de dire qu'en cela elle est soutenue par presque toutes les grandes puissances, dont la civilisation est le moindre des soucis. Il ne faut pas que la question d'Orient se règle, parce que l'Autriche a des vues sur Salonique, parce que l'Allemagne veut grossir son commerce sur la Mer Noire et le pénétre par le Danube, parce que la Russie prétend mettre la main sur Constantinople, parce que la Grande-Bretagne ne veut pas que la Russie s'en empare, parce qu'enfin cette dernière puissance veut être la maîtresse absolue dans les eaux de la Méditerranée comme partout ailleurs. Nous pourrions citer beaucoup d'autres raisons, toutes mesquines, toutes étroitement intéressées. On chercherait, en vain, dans la conduite de chacune de ces puissances un mobile un peu noble, un but quelque peu civilisateur. On ne l'y trouverait pas.

Une seule nation—la France républicaine—conserve de la dignité au milieu de ces misérables conflits dont rougiraient de simples particuliers—et un esprit de justice. Elle vient, à force de droiture, de désintéressement, de remporter un véritable triomphe sur la politique de toutes les puissances monarchiques. L'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, avaient employé la menace pour forcer la Grèce, lésée dans ses droits les plus évidents, à mettre bas les armes; de la menace, elles avaient passé à l'action et commencé le blocus des ports grecs. Rien n'y faisait. Le Cabinet français seul avait refusé de prendre part à cet acte monstrueux. La victime avait été profondément touchée de cette preuve de sympathie; il a suffi de la prière de ce gouvernement pour la décider à abandonner ses projets belliqueux.

Croit-on que les autres puissances—l'Angleterre surtout—se soient apaisées et aient retiré leurs navires ? Plus que jamais, au contraire, le cabinet de St-James s'est montré irrité. Il fallait abaisser, il fallait humilier la Grèce; on l'a abaissée, humiliée, en lui envoyant un ultimatum insultant—mesure d'autant plus révoltante qu'elle était devenue inutile. On dit que M. de Bismarck a pris une grande part à ce petit complot pour faire pièce à la France; M. de Bismarck fait son métier: un triomphe diplomatique de la France ne doit guère lui plaire, mais la conduite de l'Angleterre est inqualifiable, inexcusable. A-t-elle donc un intérêt secret à flatter ainsi La Porte et attend-elle, de ce côté, la cession de quelque nouvelle île de l'Archipel ?

LOUISIANE.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St. Tammany, du 15 mai :

Nous avons maintenant deux goëlettes qui font, chacune, régulièrement, deux voyages par semaine entre la ville et notre localité : Ce sont le *F. M. Pippo* et le *Tico Sons*.

—Le téléphone n'a pas encore recouvré la parole, mais son silence ne durera pas longtemps, nous assure-t-on. On l'avait réparé tout récemment; par malheur, l'ouragan a brisé de nouveau les fils électriques.

—Le steamer *New Camelia* vient de changer ses heures de départ et d'arrivée pour la saison d'été. Il doit arriver, désormais, au Old Landing, les lundi, jeudi et samedi soir. Il fera deux excursions, chaque semaine, le mercredi et le dimanche; il part du Old Landing le mardi et le mercredi, à 6 heures du matin. Le mercredi et le dimanche, jours d'excursion, il part à 3 heures de l'après-midi. Il quitte Madisonville, les lundi, mercredi, jeudi et samedi, à 5 heures du matin. Il fait maintenant, tous les jours, la traversée du lac. Les jours d'excursion, le prix, aller et retour, est de $1; pour les enfants, moitié prix.

—M. J. Cahier a ouvert un marché aux viandes à Covington.

—Le capitaine H. T. G. Weaver, propriétaire de la goëlette *Tico Sons*, vient d'améliorer et d'embellir sa propriété, connue sous le nom de propriété Grant et qui est devenue l'un des plus agréables lieux de rendez-vous de notre poisonv. Il y a fait poser des installations de gaz; d'énormes lustres aux verres de couleur y jettent, à flots, une lumière douce et agréable à l'œil. Plusieurs résidences ont maintenant le gaz. Nous citerons, entre autres, celles de MM. J. R. Hosmer et J. R. Stureken; et les magasins de MM. Chs Heintz et S. Frederick.

Ce système d'éclairage coûte moins cher, est plus sûr et beaucoup plus brillant que les lampes ordinaires. Nous ne doutons pas que nos citoyens et nos hôtels ne se hâtent de l'adopter.

—Notre représentant à la Législature,—le juge J. S. Bossier—s'est rendu promptement à son poste, à Bâton Rouge, où il siégeait, mardi. Il nous a déjà donné avis de la présentation de plusieurs bills importants. Il nous écrit qu'il va présenter une résolution, demandant au Congrès d'augmenter l'allocation en faveur du Bogue Folia et de plusieurs cours d'eau navigables. Le juge a proposé plusieurs bills sur ce sujet, à la dernière session. Nous avons plaisir qu'il reste la fidèle défenseur de la bonne cause. Il a beaucoup contribué à nous assurer l'allocation de $1,500 qui vient de nous être accordée, et nous espérons qu'il réussira à la faire augmenter.

Il nous prie d'annoncer qu'il accueillera avec bonheur toutes les suggestions qu'on pourra lui faire dans l'intérêt de la communauté.

—Le contrat qui a pour objet la construction de l'asile des orphelins israélites est un des plus considérables qui aient été signés depuis bien des années. Il a été adjugé à MM. Muir et Frombertz. Les dépenses s'élèveront à 80,600 dollars. Les devis sont de Messieurs Th Sully & Co., dont les plans ont été adoptés. Ces messieurs auront la direction de tous les travaux.

M. Sully est le fils de M. G. W. Sully, de Covington; il a été élevé ici. Notre localité doit être fière des succès qu'il obtient. Quoique tout jeune, il est un des meilleurs, des plus habiles architectes du pays.

—Nous lisons, dans le *Times-Democrat*, de mardi dernier, à propos du chemin de fer North-Eastern :

"Le train qui partait, à 9 heures du soir, de la ville, avait été si bien accueilli du public voyageur, que l'on nous assure que la compagnie va le rétablir. Il permet, en effet, à chacun, de terminer ses affaires et de partir le même soir. Le voyage de nuit se fera très rapidement."

D'après le règlement actuel, le train part de la Nouvelle-Orléans à 11 heures 35 du matin. Notre malle, qui nous vient par voie de terre, de Slidell, ne arrive à 8 heures du soir. Si le changement projeté a lieu, la même malle arrivera trop tard à Slidell, elle ne pourra nous parvenir que le lendemain, à midi—c'est à dire qu'elle sera de 16 heures en retard.

C'est un grand inconvénient pour des milliers de nos concitoyens qui ont des relations d'affaires considérables avec la Nouvelle Orléans.

La population de notre paroisse grossit chaque année, surtout pendant l'été, et une grande partie de nos habitants ont fait des améliorations et des dépenses en vue du commerce de l'été. Des centaines de commerçants viennent ici passer la saison avec leurs familles, pour y respirer un air pur et y jouir des bienfaits de nos sources.

Nous sommes à proximité de la ville; on s'y rend facilement en bateau à vapeur, et la traversée du Lac rend le voyage extrêmement agréable. Ce sont là autant d'avantages que nous perdrons, au partie, si le service de la malle est livré à des compagnies de transport qui peuvent changer leurs heures de départ à leur guise. Une foule de personnes cesseront de venir ici; elles iront où elles trouveront autant de confort et une meilleure distribution de lettres. La malle occupe une place importante dans la vie, en Amérique. La moitié des habitants cesserait de prendre les journaux si elle est condamnée à les recevoir un jour et demi après qu'ils auront paru; elle s'en tiendra aux feuilles hebdomadaires. Il est de l'intérêt de tous—des hommes d'affaires, en particulier—de mettre un terme à cet état de choses; ils devraient s'adresser au département des Postes, pour obtenir des communications plus rapides avec la ville. Malheureusement, l'administration a cru devoir adjuger le contrat au plus bas soumissionaire, sans s'inquiéter des intérêts de la population. Nous sommes les victimes d'un système déplorable, qui nous condamne à attendre un jour ou deux nos malles, quand le premier steamboat venu, si médiocre marcheur qu'il soit, peut nous les livrer en cinq heures.

Le *Review*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 15 mai :

Nous apprenons que le représentant, Harmanson a annoncé à la Chambre, à Baton Rouge, qu'il proposera un bill pour réduire le nombre de juges de deux à un dans le 12me district judiciaire. Nous ne comprenons pas les raisons que peut invoquer M. Harmanson; c'est peut-être une mesure d'économie qu'il veut faire adopter. Nous traiterons plus tard la question à fond, mais dès aujourd'hui nous devons dire que tous les avocats de notre district sont opposés au projet. Il occasionnerait de grands inconvénients à la plupart des plaideurs, qui ont quelquefois à faire 30 ou 40 milles pour trouver un juge. Il y a, d'ailleurs, assez d'affaires civiles et criminelles, aux Avoyelles, pour occuper un juge toute l'année. Le nombre en augmente tous les ans, en même temps que la population. Il ne faut pas oublier que notre paroisse a plus de 20,000 âmes et qu'elle est destinée à devenir un des plus considérables de l'Etat. Il faudrait au contraire établir ici un district judiciaire à part.

Nos remerciements à l'hon. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de la Louisiane, pour un exemplaire du très intéressant rapport qu'il a adressé au gouverneur.

Mississippi Valley Route.—Cette compagnie a organisé des excursions du dimanche pour Baton Rouge. Elles auront lieu pendant tout l'été. Celle de dimanche dernier a été des plus agréables : les touristes étaient nombreux : en outre de ceux de la Nouvelle Orléans, on en avait pris dans toutes les paroisses riveraines—à Kenner, à Lapinas, à St. Peters, à Convent, à New River Road, à St. Gabriel, etc.

M. R. J. Smith, employé au Département du fret et des passagers à Memphis, est venu passer un jour à la Nouvelle-Orléans, puis est reparti mardi pour son poste.

Les voyageurs quittant la Nouvelle-Orléans à 5 heures du soir, par la route dont il est ici question, arrivent à Louisville en 33 heures et à Cincinnati en 37 heures. La, ils trouvent des trains pour toutes les villes du Nord, de l'Est et les villes d'eau de la Virginie. A Memphis, ils peuvent prendre immédiatement le train en destination de Kansas City, St. Louis, Chicago, etc.

L'Exposition maritime en France.

Nous trouvons, dans le *Temps* du 5 mai, sur l'Exposition maritime en France, certains détails plus complets que ceux que nous avons empruntés, dernièrement, au *Journal du Havre* :

Le progrès des industries de la marine est une des préoccupations actuelles. De tous côtés, les chambres de commerce redoublent d'efforts pour élever le rang occupé jusqu'à présent par la marine française. Ces efforts sont déjà couronnés de succès, et le contact incessant avec les marines de l'Angleterre et des Etats-Unis, par exemple, aussi bien que dans les ports d'Europe que dans ceux du nouveau monde, tend à développer chez nous des qualités qui, jusqu'à 1870, paraissaient assoupies.

A côté de ce réveil incontestable, dans qui ne se manifeste point encore sur toutes les industries de la marine, sur celles de la pêche notamment, l'industrie française en général, et particulièrement les produits destinés à l'exportation — asserrés par la concurrence étrangère, ayant besoin de se donner du champ et de trouver des débouchés nouveaux — ont provoqué l'expansion coloniale qui caractérise la fin de ce siècle, comme elle avait caractérisé la fin du siècle dernier.

Pour accentuer cette marche en avant, lui donner une sanction pratique, rapprocher ces deux grands facteurs : la production et le moyen de trasport par mer; pour les combiner comme l'ont déjà fait les Allemands, en organisant leurs expositions flottantes, on est en droit d'espérer qu'une exposition spéciale, technique et vulgarisatrice à la fois sera la bienvenue de tout ce qui concourt au relèvement général de la marine.

C'est le Havre qui a eu l'idée de décider la réunion en un champ d'exposition de tous les progrès maritimes actuellement connus, et la solennité aura lieu en 1887.

Le *Syndicat général du commerce et de l'industrie* de cette ville, auquel on doit cette initiative, va mener l'entreprise à bonne fin avec le concours de la ville du Havre, de la chambre de commerce du Havre et avec l'appui efficace d'hommes considérables du monde industriel et financier.

Parmi les membres d'honneur, nous voyons figurer MM. Félix Faure, J. Siegfried, Paul Casimir-Perier, députés, vice-amiral Bergasse du Petit-Thouars, le général Dumont, commandant le 3e corps d'armée; Bélic, président du conseil d'administration de la Compagnie des Forges et Chantiers de la Méditerranée et des Messageries maritimes; Pereire, président du conseil d'administration de la Compagnie générale transatlantique; Fould, président du conseil d'administration de la Société des Chargeurs réunis; Dietz-Monnin, président de la chambre de commerce de Paris; les présidents des chambres de commerce du Havre, de Marseille, de Bordeaux, etc.

Le comité technique a pour président M. Cazanan, ingénieur, directeur des Forges et Chantiers de la Méditerranée. Il est composé d'ingénieurs des ponts et chaussées, d'ingénieurs des Sociétés industrielles et maritimes, des architectes et des marins les plus expérimentés du port du Havre.

Par une disposition originale, les bâtiments de l'exposition encadreront une vraie exposition flottante. A cet effet, le bassin du Commerce sera désaffecté pendant un an, et sur ses 50,000 mètres de superficie liquide on verra se succéder des navires de tous les genres et de tous les types, offrant tous les modèles de la construction, des machines, de l'armement, de l'aménagement de l'électricité appliquée aux industries de la mer.

Grâce à l'emplacement choisi, grâce à cette disposition d'un bassin spécial, entouré par les constructions qui s'élèveront sur les quais, sur la place Gambetta et la place de la Bourse, on peut dire que l'Exposition maritime internationale du Havre sera réellement la première manifestation complète et grandiose des perfectionnements de la navigation universelle à vapeur ou à voiles, en même temps qu'elle mettra en évidence toutes les ressources des industries qui se rattachent particulièrement à la navigation.

La pêche et la pisciculture, tous les produits importés des colonies françaises et ceux que la France y exporte, y seront représentés.

La marine militaire ne pourra manquer d'y figurer dignement, et la marine marchande y alignera par séries de présence ses yachts, canots de plaisance, bateaux-pilotes et bateaux de sauvetage.

Il est bon d'ajouter que le comité d'organisation ne poursuit aucun but lucratif, mais qu'il s'ingénie à faire réussir purement et simplement une entreprise qui pourra relever les affaires du Havre et celles de la région, indépendamment de l'impulsion qu'elle donnera aux industries spéciales appelées à ce concours international.

Enfin, les fêtes se succéderont au Havre pendant les mois de juin, juillet, août et septembre 1887, pour ajouter encore à l'éclat de l'Exposition maritime qui s'organise dès à présent.

Le président du comité d'organisation est M. Ed. Latham, vice-président de la chambre de commerce; le directeur de l'Exposition est M. G. Benard, président du syndicat général du commerce et de l'industrie.

L'Exposition ouvrira le 1er mai de l'année prochaine et fermera le 30 septembre. Avec de pareils éléments, le succès paraît certain et nous serons heureux d'y applaudir.

☞ Voir l'annonce de la pension de Mme F. Gonthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

La *République Française* du 9 mai :

Le *Matin*, toujours bien informé des affaires anglaises, s'explique sur la politique britannique en Birmanie et en Egypte :

" Les entreprises exotiques des Anglais ne leur portent pas bonheur lorsqu'elles ont pour but de contrecarrer les projets de la France ou de porter atteinte à son influence.

" Après l'Egypte, la Birmanie.

" En Egypte, la situation est plus embrouillée que jamais, malgré l'intervention du sultan, que l'Angleterre a été contrainte d'appeler à son secours, ou peut-être à cause de cette intervention. Les revenus publics affectés à la dette diminuent de jour en jour, et la population manifeste à ses protecteurs une antipathie qui va sans cesse croissant.

" Les choses ne tournent pas mieux pour les Anglais dans l'ancien royaume de l'infortuné Thibaw.

" Malgré tous les renforts qu'on lui expédie à chaque instant, le corps expéditionnaire du général Prendergast est en butte à des attaques répétées. Des bandes arrêtent les convois, assomment les traînards ou achèvent les blessés, et toute transaction commerciale est devenue impossible dans ce pays, où l'enrahisseur a trouvé le moyen de se faire abhorrer à comme partout ailleurs.

" En voulant nous couper l'herbe sous le pied, les Anglais se sont créé des embarras dont ils ne se tireront pas de longtemps."

Le *Matin* a raison, et, nous aussi, nous avons eu toujours raison de prétendre que la rupture de l'entente cordiale entre la France et l'Angleterre a été plus préjudiciable à l'Angleterre qu'à la France.

Une dépêche de Madrid annonce l'arrivée, dans cette ville, du cardinal Payo y Rico, archevêque de Santiago de Compostella et primat d'Espagne, qui doit présider au baptême de l'enfant de la reine-régente.

Le *Journal des Débats* commente ainsi le résultat de l'élection du 2 mai, à Paris :

Paris a voté dimanche sans enthousiasme, et vraiment il n'y avait pas de quoi s'enthousiasmer. Sur 570,000 électeurs inscrits, 300,000 environ se sont abstenus. Encore un peu de patience, et nous verrons revenir les beaux temps d'octobre et novembre 1792, où un citoyen parisien, sur quatorze ou quinze, se donnait la peine de voter.

..... La majorité des électeurs du département de la Seine a assisté, les bras croisés, à un duel d'influence engagé entre M. Rochefort et M. Clémenceau, et que M. Clémenceau l'a emporté de 50,000 voix environ. C'était une lutte de journaux et de personnes, non pas une de principes. Les noms des candidats eux-mêmes signifiaient peu de chose, et les incidents de la bataille ne signifiaient rien. Si les partisans de M. Ernest Roche n'avaient pas commis la détonnante maladresse de le dépouiller de son auréole en le laissant venir à Paris, si les amis de M. Gaulier n'avaient pas eu la malice de s'employer activement pour obtenir du gouvernement la mise en liberté du condamné de Villefranche, si le ministère n'avait pas eu l'insigne faiblesse de céder à ces sollicitations, peut-être l'écart entre les deux concurrents se serait-il atténué de quelques milliers de voix; mais nous ne croyons pas que l'issue de la bataille aurait beaucoup changé. Ce n'étaient pas deux individualités qui étaient face à face, ni deux programmes, mais deux clientèles. Nous savons maintenant que l'une est plus nombreuse que l'autre. C'est un renseignement à recueillir; ce n'est pas un grand événement politique à commenter.

Quant à chercher, comme on affecte de le faire, un symptôme rassurant dans l'élection de M. Gaulier et dans l'échec de M. Roche, nous n'aurons ni cet optimisme ni cette naïveté. Que les partisans de la révolution violente et immédiate soient au nombre de 150,000 ou seulement de 100,000, que les partisans de la révolution légale et graduée soient au nombre de 100,000 ou s'élèvent jusqu'à 150,000, peu nous importe. Au fond, ce sont bien, des deux côtés, les mêmes idées et les mêmes tendances. La dernière profession de foi de M. Gaulier aurait pu parfaitement être signée par M. Roche. Quand le Sénat aura été supprimé, quand la police de Paris aura été remise aux mains d'un maire nommé par le Conseil municipal ou choisi directement par le suffrage universel, quand des juges élus siégeront au Palais de Justice, quand, en un mot, le programme de M. Gaulier, de M. Clémenceau et de leurs amis aura reçu son application, et lorsque M. Roche, M. Roche et leurs compagnons pourront s'épargner la peine d'élever des barricades; la Commune sera toute faite. Que nous arrivions d'un seul coup par la fenêtre, ou que nous y glissions doucement par l'escalier, c'est une simple différence de temps et une pure différence d'itinéraire. La très grande majorité de la France, la majorité des électeurs de Paris lui-même ne veulent ni d'une route ni de l'autre. Ce qui fait la force de l'Extrême Gauche, ce n'est pas le nombre de ses adhérents dans le pays, c'est la pusillanimité de ceux qui auraient à défendre contre elle toutes les institutions qu'elle attaque; c'est l'illusion que l'on a de croire à la possibilité de gouverner avec des ménagements de fautes, de concessions et de capitulations qui lui a permis de prendre pied dans l'administration, dans le ministère lui même. Voilà comment elle est devenue si puissante. Et, de sa droite à gauche, la face révolutionnaire et la face gouvernementale, peut-être la seconde est-elle en réalité la plus dangereuse, parce qu'elle est celle qui paraît la moins effrayante.

Voici le texte intégral de la note du cardinal Jacobini, adressée, par l'intermédiaire de M. de Schlozer, au gouvernement prussien :

Des appartements du Vatican, le 25 avril 1886.

Le soussigné, cardinal, secrétaire d'Etat, ayant porté à la connaissance de Sa Sainteté la note du 23 avril, qui lui a été remise par le gouvernement prussien en réponse à la dernière note du Saint-Siège, s'empresse de communiquer ce qui suit à Votre Excellence :

C'est avec une véritable satisfaction que le saint-père a appris notamment que la proposition du Saint-Siège de procéder à une révision ultérieure des dispositions qui ne sont pas visées dans le projet de loi actuel était envisagée de la part du gouvernement prussien comme un acte de réconciliation destiné à asseurer le rétablissement complet de la paix religieuse.

L'assurance donnée au Saint-Siège de procéder à cette révision et de présenter aux Chambres un nouveau projet de loi dans ce sens ne pouvait être qu'agréable à Sa Sainteté. De même, le succès obtenu à la Chambre des seigneurs par le nouveau projet de loi amendé à été un objet de satisfaction pour les hautes intentions de Sa Sainteté. C'est pour cela et afin de constater sa haute appréciation des faits mentionnés ci-dessus, ainsi que pour donner au gouvernement prussien une preuve nouvelle et spéciale de sa confiance et de son bon vouloir, que le saint-père a autorisé le soussigné cardinal secrétaire d'Etat à informer ce gouvernement qu'il entend que l'obligation de la notification (*Anzeigepflicht*) commence dès à présent et sans retard pour les cures actuellement vacantes.

En faisant cette communication à votre gouvernement, Votre Excellence ne manquera pas d'en faire ressortir la valeur toute spéciale, notamment par rapport à l'établissement définitif de la paix religieuse.

Le soussigné saisit cette occasion, etc.

Signé: Cardinal JACOBINI.

Nous donnons, ci-dessous, une partie du compte-rendu de la séance où le chancelier de l'empire a mentionné la note du cardinal :

Le prince Bismarck déclare que la dernière note du cardinal Jacobini n'a pas pour résultat de ramener la question au point où elle était avant les discussions préliminaires dans la Chambre des seigneurs.

Le chancelier estime que, par la prévenance dont elle a fait preuve, la Curie a probablement voulu provoquer de la part de la Chambre des députés un vote aussi unanime que possible. Elle a en tout cas fait preuve de confiance, et cette confiance, qu'il n'a pas toujours eue pour la Curie romaine, le chancelier l'a également dans le pape actuel.

"Je n'admets pas, dit l'orateur, que le projet de loi puisse ébranler en quoi que ce soit la position du gouvernement ni les droits de l'Etat. Les rapports entre l'Etat et l'Eglise doivent être réglés sur une base solide de confiance et de bonne volonté réciproques."

Le chancelier a la conviction que, quand une fois la Curie aura commencé à pratiquer l'*Anzeigepflicht*, elle continuera sans crainte de diminuer son crédit.

"Comme ministre, dit-il, je dois me demander : Qu'est-ce qui peut servir au bien de la patrie? Et je crois qu'à ce point de vue-là nous devons recommander le projet. Sans doute, les progressistes ne se placeront pas à ce point de vue, parce que le fait de la lutte politico-ecclésiastique fournissait un moyen d'opposition contre le gouvernement."

Le chancelier repousse comme mal fondée l'objection qu'on lui a fait, que voter le projet, ce serait déposer les armes sans avoir obtenu ce qu'on voulait obtenir en les prenant. "En ce moment, dit-il, j'essaye de réaliser la pensée du roi, d'ériger le temple de la paix sur le terrain qui nous est resté et que nous avons déblayé, car les lois de mai ne sont plus qu'une ruine. Si cette tentative n'aboutit pas, ceux qui ne trouvent le salut de l'Etat que dans une lutte incessante seront toujours en situation de nous donner une nouvelle édition des lois de mai. Mais alors j'espère qu'elles seront plus politiques et moins juridiques que les précédentes. C'est pour cela que je demande l'acceptation du projet aussi unanime que possible, sans trop de polémique et sans renvoi à la commission."

Le *Journal officiel*, Paris, a publié la 23e liste de souscriptions pour l'Institut Pasteur.

Le montant total des souscriptions, le 5 mai, s'élevait à 667,227 francs.

On mande, de Madrid, au Standard, de Londres, que M. Sagasta se propose de solliciter des Cortès les pouvoirs nécessaires pour prolonger tous les traités de commerce de l'Espagne jusqu'en 1892, époque à laquelle expire le traité avec la France.

L'Espagne, ayant alors les mains libres, passerait de nouvelles conventions avec toutes les nations.

Parlant de la séance du 5 mai de la Chambre des députés du Landtag de Prusse,—séance dans laquelle le projet de loi politico-ecclésiastique a été discuté et une lutte oratoire a eu lieu entre M. de Bismarck, ses adversaires et ses rivaux—le *Temps* du 6 mai fait ces réflexions :

Les résultats de la lutte oratoire pouvaient être escomptés d'avance, et le seul intérêt véritable qui s'attachait aux débats, c'était de constater par le langage du chancelier et par celui de son éminent rival M. Windthorst, le degré auquel est parvenue l'entente entre le Vatican et la cour de Berlin et la mesure dans laquelle l'opposition catholique se résigne à désarmer ou obéissance aux protocoles de la diplomatie pontificale. Le prince de Bismarck a mis une fois de plus, toute l'onction dont il est capable dans la proclamation des hautes vertus suréminentes du "serviteur des serviteurs de Christ," de Sa Sainteté Léon XIII. Jamais pontife romain n'a trouvé dans le ministre, nous ne dirons pas d'une puissance hérétique, mais d'un roi, fils aîné ou cadet de l'Eglise, une appréciation plus enthousiaste de ses vertus et de ses talents, une confiance aussi implicite dans ses intentions.

Il est piquant de songer que l'homme d'Etat qui proclame aussi haut son respect et son admiration pour la politique de l'occupant actuel du Saint-Siège, est le même que cet antechrist que Pie IX a si souvent accablé de ses anathèmes et de ses dénonciations. M. de Bismarck a tant de confiance dans la sagesse, dans l'esprit pacifique de Léon XIII que l'insuffisance — voulue et calculée — des notes du cardinal Jacobini ne l'arrête pas. Cet homme d'Etat archiréaliste, qui ne se paie pas plus de mots qu'il ne se pique d'idéalisme, consent à prendre argent comptant les formules vagues de la diplomatie pontificale.

L'explication de ce contraste n'est pas bien difficile à trouver. C'est, d'une part, qué, dans sa lutte avec le pouvoir spirituel, le représentant le mieux armé et le plus puissant du pouvoir civil et de tout ce que l'autorité de l'Etat a de puissance matérielle et de force en quelque sorte brutale, s'est trouvé singulièrement faible et incapable de venir à bout d'une résistance qui avait soit fondement et ses ressources dans la conscience et dans la conscience seule. En beau joueur, le prince de Bismarck, quand il abandonne la partie et jette les cartes, ne marchande pas ses concessions.

D'autre part, au cours de la lutte, le chancelier a appris à respecter surtout, non pas l'exercice de l'autorité régulière des prélats, mais l'influence des représentants parlementaires de la démocratie catholique. Son objet est de conjurer l'apparition, qu'il a tant fait pour amener sur la scène politique, du groupe du centre, c'est-à-dire d'un parti presque aussi démocratique que catholique, poussant de profondes racines dans les classes populaires du pays rhénan, et fournissant à l'opposition systématique et libérale progressiste un appoint précieux.

Dans la séance du 4 mai de l'Académie de Médecine de Paris, M. Pasteur, en déposant sur le bureau la note complémentaire lue par lui le 12 avril à l'Académie des Sciences, et relative à la prophylaxie de la rage après morsure, a présenté quelques brèves observations : "Cette note, a-t-il dit, est presque entièrement consacrée à la rage causée par les morsures du loup; j'ai, depuis, réuni un grand nombre de faits du genre de ceux que j'invoquais dans cette note. Tous concourent à prouver que la mortalité parmi les personnes mordues par des loups bretons est beaucoup plus grande que parmi celles mordues par des chiens; l'inoculation du virus rabique du loup est aussi beaucoup plus courte et ne dépasse guère une période de cinq à trois jours. Aujourd'hui, les résultats généraux de mes inoculations sont les suivants : 950 personnes traitées; sur ce nombre, six ont succombé. Ce sont : la petite Fouletier, quatre insuses morsures par un loup, un femme russe de soixante ans environ, mordue par un chien à la face et aux mains.

M. de Freycinet, chef du cabinet de France, a assisté, le 1er mai, dans les ateliers de la Compagnie des chemins de fer du Nord, à La Chapelle, à des expériences sur la transmission de la force par l'électricité.

On mande, de Bâle, Suisse, que Mme veuve Christophe Merian, qui vient de mourir, laisse 20 millions à la ville, dont un tiers à la commune bourgeoise et deux tiers à la commune municipale.

Décédée, hier à 1.30 p. m., à l'âge de 42 ans, Mme Veuve CLÉMENT GAMAS. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui à 2 p. m. Le convoi partira de sa dernière résidence, 601 rue Bagatelle.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue de Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes et bouteilles de toutes grandeurs.
Livraison à domicile 8 nov—1anPP

Excursions du dimanche à Baton Rouge par le chemin de fer de la Vallée du Mississippi. Tous les dimanches durant l'été, que le temps soit beau ou mauvais. Prix, aller et retour, $1.
Les trains partiront de la gare de la rue Poydras à la levée du marché.
R. F. REYNOLDS, Agent Com'l.
A. G. P. 23 mai—22.30

PAR JULES A. A. ROUSSEAU.
Chaussures, Chapeaux, Malles, Etagères, Meubles.
Mme M. Heiman vs ses créanciers.
No 17,643.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.
EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District rendu le 19 mai 1886 dans l'affaire ci-dessus et l'autorisation de M. Leitora Heiman syndic provisoire, je procéderai à la vente à l'encan sur les lieux, LUNDI 31 mai 1886 à 11 heures A. M., au No 175 de la rue Poydras, coin Carondelet, le contenu du magasin de chaussures susdit, consistant en bottes, souliers, chapeaux, malles, valises, étagères, tapis, nattes, installations à gaz, vitrines, etc.
AUSSI—
Un lot de meubles complètement à un intérieur au No 175 de la rue Poydras.
Conditions—Comptant sur les lieux.
JULES A. A. ROUSSEAU,
20 mai—20, 25, 29, 31. Encanteur.

AVIS
Relat